

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

ou traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 23 Février 1886

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 6 de ce mois, M. le Baron Albert Furse, Secrétaire de la Légation de Son Altesse Sérénissime et Chargé d'Affaires *ad interim* près le Saint-Siège, a été promu au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

NOUVELLES LOCALES

L'Annuaire de la Principauté de Monaco, pour l'année 1886, qui a paru la semaine dernière, ne le cède en rien à ses devanciers sous le rapport typographique, ni pour l'élégance de la reliure.

Il forme un volume de 292 pages, orné d'une belle carte très complète de la Principauté, et contient, outre les renseignements sur la chronologie de nos princes, les listes des souverains de l'Europe et des grand-croix de l'Ordre de Saint-Charles; les notices statistiques sur les principaux Etats du monde; la liste des membres du corps diplomatique et consulaire, des magistrats et fonctionnaires des diverses administrations de Monaco; celle des négociants et industriels; les arrêtés de police utiles aux étrangers, et les renseignements relatifs aux postes, télégraphes, chemins de fer, etc.

Mentionnons particulièrement une étude intéressante sur la participation de la Principauté à l'Exposition d'Anvers, et terminée par la copie du rapport des commissaires de Monaco à l'Exposition et la liste des lauréats récompensés.

La presse étrangère a déjà signalé notre Annuaire en termes flatteurs. Le volume, sorti des presses de l'imprimerie du Gouvernement, à Monaco, est imprimé avec le soin qui a toujours été remarqué dans les ouvrages de cet établissement dont les succès ont été constatés à plusieurs reprises et notamment à Anvers, l'an dernier.

On nous prie d'annoncer que jeudi prochain aura lieu la réunion générale annuelle de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, à 5 heures du soir, au local ordinaire de ses séances, rue de Lorraine.

Mardi et samedi, pour la première fois, a été représenté sur la scène de Monte Carlo l'opéra de *Carmen*, de MM. Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Georges Bizet.

L'orchestre nous avait déjà fait apprécier en

partie l'œuvre de ce compositeur, qui n'a obtenu qu'après sa mort le succès dû à son talent.

M<sup>me</sup> Galli-Marié donnait au rôle de Carmen le caractère pittoresque qu'elle lui a imprimé lorsqu'elle l'a créé à Paris.

La *Habanera* du 1<sup>er</sup> acte est depuis longtemps populaire; la scène originale de la danse et les couplets *Toréador en garde!* ont été applaudis.

Ce soir, *Mignon* avec M<sup>me</sup> Galli-Marié dans le personnage de l'héroïne de Goethe.

Jeudi 25 février 1886, à 2 h. 1/2

14<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. Arthur STUCK

*Symphonie Pastorale* . . . . . Beethoven.

A. Impression agréable à l'aspect de la nature — B. Scène au bord du ruisseau — C. Réunion joyeuse des villageois, orage, tempête — D. Chant des bergers, hymne de joie et de reconnaissance après l'orage.

Une Overture pour *Faust* (1<sup>re</sup> audition) R. Wagner.

*Danse Macabre*, poème symphonique Saint-Saëns.

Le solo de violon par M. Corsanego.

*Les Pêcheurs de Procida*, tarentelle. Joachim Raff.

(2<sup>e</sup> audition.)

*Roma*, suite d'orchestre . . . . . G. Bizet.

A. Introduction et allegro — B. Scherzo

— C. Andante — D. Finale (Carnaval).

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE DEUXIÈME SÉRIE

Lundi 15 février

Huit matches ont eu lieu dans l'ordre suivant :

1<sup>er</sup>, MM. Paul Gervais, 23 sur 24 (500 fr.); Welbore Ellis, 20 sur 24.

2<sup>er</sup>, MM. Crawshay, 7 sur 10 (500 fr.); Bath, 6 sur 10.

3<sup>er</sup>, à 28 mètres, MM. Moncorgé, 12 sur 15 (500 fr.); Guilhemanson, 11 sur 15.

4<sup>er</sup>, à 28 mètres, Lord de Clifford, 12 sur 15 (500 fr.); Blake, 11 sur 15.

5<sup>er</sup>, à 28 mètres, MM. Paul Gervais, 8 sur 8 (200 fr.); Moncorgé, 5 sur 8.

6<sup>er</sup>, à 23 mètres, MM. Merry, 15 sur 20, Gervais, 15 sur 20 (500 fr.); coup annulé.

7<sup>er</sup>, MM. Welbore Ellis, 18 sur 20 (500 fr.); Lord de Clifford, 12 sur 20.

8<sup>er</sup>, à 29 mètres 1/2, MM. Paul Gervais, 8 sur 9; Blake, 6 sur 9.

Une poule au doublé a été gagnée par M. Crawshay, une autre poule par M. Blake.

Mardi 16 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres,

16 tireurs.

Partagée entre MM. Kennedy et Sutcliffe, tuant chacun 4 pigeons sur 4.

PRIX DE MENTON. — Un Objet d'Art ajouté à une poule de 50 fr.; 30 % au second, 20 pour % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

21 tireurs.

1<sup>er</sup>, Lord de Clifford, 10 sur 10 (495 francs).

2<sup>er</sup>, M. Murphy, 9 sur 10 (330 francs).

3<sup>er</sup>, M. le comte de Montecupo, 8 sur 9 (220).

Jeudi 18 février

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

14 tireurs.

Partagée entre MM. Crawshay et Murphy, 6 sur 6 (265 francs).

PRIX DES MOULINS (handicap). — Un Objet d'Art ajouté à une entrée de 50 fr.; 30 % au second, 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon.

18 tireurs.

1<sup>er</sup>, M. Gordon Smith, 10 sur 10 (405 francs).

2<sup>er</sup>, M. Paul Gervais, 9 sur 10 (270 francs).

3<sup>er</sup>, M. Maskens, 8 sur 9 (180 francs).

Une poule entre 22 tireurs a été partagée entre MM. Murphy et Kennedy, 7 sur 7 (420 francs).

Seconde poule gagnée par M. Welbore Ellis, 4 sur 4 (190 francs).

Troisième poule partagée entre MM. Grace (M. Day) et Crawshay, 7 sur 7 (180 francs).

Samedi 20 février

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

12 tireurs.

Partagée entre MM. Murphy et Thompson, 4 sur 4 (230 francs).

PRIX DES ALPES-MARITIMES. — Une Bourse de 500 francs ajoutée à une entrée de 50 francs. 30 % au second, 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

25 tireurs.

1<sup>er</sup>, M. le baron de Saint-Clair, 15 sur 15 (835 francs);

2<sup>er</sup>, M. Paul Gervais, 14 sur 15 (225 francs);

3<sup>er</sup>, M. Murphy, 8 sur 9 (150 francs).

POULE. — Distances à option. (Handicap). — 10 tireurs se plaçant à volonté, savoir :

MM. Murphy, Yardley, baron de Saint-Clair, Lany, à 28 mètres, 1 louis; Gervais, à 27 mètres, 30 francs; Grace, Gordon Smith, Mevius, à 26 mètres, 2 louis; Kennedy, à 24 mètres, 3 louis, et lord de Clifford, à 20 mètres, 5 louis.

Gagnée par M. Paul Gervais, 9 sur 9 (370 francs).

Deux autres poules gagnées l'une par M. le baron de Saint-Clair, 6 sur 6 (285 francs); et l'autre, partagée entre MM. Welbore Ellis et Mevius, *ex-aequo* (245 francs).

Doublés : MM. Lany, Murphy, lord de Clifford.

TIR AU PISTOLET

Le concours de tir au pistolet a été clos lundi; dernier.

Le vainqueur est M. Charles Jameron qui a gagné le grand prix : un objet d'art et une médaille d'or. 45 points.

2°, M. Inglessi, 43 points.

3°, M. Gauthier, 42.

Le premier prix de concours du tir au sanglier, clos le même jour, a été remporté par M. le baron de Saint-Trivier, 44 points : objet d'art et médaille d'or.

2°, Sir John Willoughby, 40 points.

3°, M. Gauthier, 39.

4°, M. le comte de Montecupo, 36.

Ces deux concours ont été très brillants et fort animés.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Deux excellents artistes : M<sup>lle</sup> Krause, pianiste, et M. de Vroye, flûtiste, virtuose très connu à Monte Carlo où l'on a pu admirer son rare talent, sont en ce moment très fêtés à Nice où ils se sont fait entendre dans diverses réunions musicales, notamment au palais de Carabacel.

— Le lundi 1<sup>er</sup> mars, il sera mis en circulation, au départ de Paris pour Nice, un train spécial de luxe, qui ne comprendra dans sa composition que des voitures lits-salons P.-L.-M. ou des salons (grands ou petits).

La marche de ce train sera celle du train spécial L., créé le 4 novembre 1885 et supprimé depuis. Départ de Paris 9 h. 25 du soir, comme celui-ci. Toutefois il aura un arrêt de 25 minutes à Marseille pour le repas des voyageurs. Par suite il partira avec un retard de 8 minutes sur la marche indiquée à l'ordre de service et conservera ce retard jusqu'à Nice où il arrivera à 5 h. 20 du soir.

Le train spécial salons ne prendra au départ de Paris que des voyageurs pour Marseille, Toulon, Saint-Raphaël, Cannes et Nice, et à chacune de ces gares pour l'une quelconque des autres dénommées, s'il y a des places disponibles dans ledit train au moment de son passage.

Menton. — La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient de créer un train spécialement destiné à la colonie étrangère de Menton à l'effet de lui permettre d'assister aux concerts classiques. A partir de jeudi 25 février, ce train aura, tous les jeudis, la marche suivante :

Départ de Menton . . . . .	1 h. »	soir.
Cabbé-Roquebrune {	arrivée . . . . .	1 h. 7 —
	départ . . . . .	1 h. 8 —
Arrivée à Monte Carlo . . . . .	1 h. 14	—

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Bien que le carnaval approche, Paris est loin d'être d'une gaieté folle. Chaque jour apporte quelque nouvel assassinat, quelque drame sinistre. Le vaudeville devrait régner de par le calendrier, agitant les grelots de la folie, et c'est la tragédie qui fait rage, brandissant le fer des Euménides. Dans les salons, sous prétexte des deuils des cours d'Espagne et de Portugal et par contre-coup de la maison d'Orléans, les femmes se vouent au noir avec un ensemble désespérant. C'est à se croire au temps de Philippe II, à cette époque où l'habillement austère avait insensiblement remplacé les luxueux habillements des autres règnes. Toutes les femmes élégantes sont vêtues, cet hiver, comme les Castillanes du seizième siècle.

Vous me direz que la coquetterie trouve encore moyen de triompher de la sévérité de ces ajustements : les robes noires, à l'ordre du soir, sont d'une somptuosité d'ornements qu'on ne pourrait se permettre, sous peine de mauvais goût, avec les nuances vives ou riches. Le jais ruisselle sur la faille ; les dentelles les plus précieuses garnissent les lampas, la dauphine, le natté ; les plumes d'autruche, les marabouts noirs relèvent les satins et les velours.

Ces costumes très nobles et très riches appellent

les pierreries : il faut bien égayer un peu la sévérité de cette toilette. Lundi, au diner de la duchesse de Galliera ; jeudi, à celui de la baronne Adolphe de Rothschild ; samedi, à la réception de la duchesse de Chartres, les femmes ruisselaient littéralement de diamants. Ah ! l'on ne dira pas que les écrins de Paris subissent une crise et font grève !...

Et ce n'est pas seulement le soir que les bijoux sont en faveur. Dans le jour, on en porte plus que jamais. Après avoir copié le style des bijoux trouvés à Pompéi, c'est dans les tombeaux de la Scandinavie qu'on va chercher, en ce moment, des inspirations pour la monture des joyaux. On fait les anneaux de fiançaille sur le modèle de celui qu'on a trouvé dans l'île de Bornholm, en forme de corde tordue et non soudée, les deux bouts se replient l'un sur l'autre. La croix danoise dite princesse Waldemar est aussi à l'ordre des nouveautés : cette croix, copiée exactement sur le dessin de celle trouvée en Danemark, est de forme très curieuse et porte à chaque pointe une figure émaillée de rouge, de vert et de bleu.

Le style barbare est, d'ailleurs, tout ce qu'il y a de plus recherché en joaillerie pour l'instant, et les montures en argent ont remplacé l'or. On aurait dû porter des bijoux de bronze, puisqu'on donne la préférence aux modèles de l'âge de bronze, mais aucune femme ne voudrait pousser jusque-là la fidélité de la reproduction.

Il vient de mourir un homme pour qui les âges passés, présents ou futurs n'avaient plus de secret, Desbarolles, chiromancien, graphologue, escrimeur, peintre, et, sous ces faces multiples, toujours la plus aimable personnalité qui soit. Desbarolles avait quatre-vingt-cinq ans. Adeptes ardent de cette science qui consiste à lire dans la main et dans l'écriture les caractères et les destinées, il arrivait à des résultats extraordinaires et qui lui avaient valu une clientèle considérable — Dumas en tête. Sa femme avait été autrefois associée à ses consultations, et tous les vieux habitués de Bade se la rappellent dans son costume de nécromancienne d'opéra comique.

Desbarolles, outre la lecture dans les mains, avait une spécialité : il réglait les duels de théâtre, et c'est en mettant en scène le duel de *Marion Delorme* qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui l'a emporté.

Alexandre Dumas a prononcé devant sa tombe des paroles parties du cœur et qui ont justifié la prophétie que Desbarolles donnait sur lui il y a quarante ans : « Tout ce qu'il y a de plus spirituel et de plus sincère, de plus éloquent, de plus aimant et de plus convaincu. »

Après les morts, les malades. Charles Monselet, un des écrivains habitués les plus fidèles, l'hiver, de la Principauté, depuis nombre d'années, a été frappé d'une congestion et est dans un état qui donne les plus vives alarmes à ses amis. Espérons, pour la poésie et la gastronomie, que c'est une fausse alerte et que le charmant écrivain ne tardera pas à pouvoir venir se rétablir bientôt sous les palmiers de Monte Carlo.

L'attraction de la semaine dans les plaisirs de Paris a été l'avènement du ballet français sur la scène de l'Eden. On a eu un ballet gai : *les Folies Parisiennes*, et un ballet grave : *Djemmah*, tous deux agréments de la musique de M. Francis Thomé. Le genre plaisant l'a emporté sur le genre sévère, et M<sup>lle</sup> Carmen sur M<sup>lle</sup> Cornalba — malgré l'incontestable et considérable talent de celle-ci. Malheureusement avec l'abandon des ballets italiens a eu lieu celui de la mise en scène qui en faisait un spectacle si merveilleux et si pittoresque. La figuration, dont les masses offraient un aspect superbe, est réduite au strict nécessaire, et les décors se contentent seulement d'être convenables. L'Eden n'offre plus devant sa rampe, la fête incomparable pour les yeux, qui marquait l'ère de *Messalina*, de *Sieba*, de *Speranza*. Ne pourrait-on la ressusciter en faveur des ballets français, et si les livrets nouveaux ne s'y prêtent pas, pourquoi ne pas faire revenir quelques-uns des ballets restés mémorables dans les fastes de l'Opéra : le *Corsaire*, par exemple ?

Aux Nouveautés, *Serment d'Amour*, un opéra comique de M. Audran, peut-être trop empreint de reminiscences, mais en tout cas, rempli de motifs aimables, de gracieuses mélodies, a obtenu un succès

de bon aloi, grâce à M<sup>lle</sup> Ugalde et Darcourt et MM. Morlet et Berthelier. Voilà un serment d'amour qui ne durera pas qu'un jour, mais une bonne centaine de soirs. Il n'y a qu'au théâtre que ces choses-là arrivent !...

BACHAUMONT.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'état de M. Monselet s'est sensiblement amélioré. N. D. L. R.

FAITS DIVERS

L'*Eros*, le nouveau yacht de M. le baron Arthur de Rothschild, qui a stationné dans notre port il y a quelques jours, est actuellement à Nice. Ce magnifique navire de plaisance est certainement le plus beau parmi ceux qui sillonnent les mers. Le nouvel *Eros* a été construit en Angleterre, mais les aménagements intérieurs ont été faits en France. Il jauge 820 tonneaux, sa longueur est de 74 mètres, sa largeur de 8 mètres 24, son tirant d'eau de 4 mètres 60. Il est gréé en brick-goëlette. La machine est de la force de 1,350 chevaux. Le navire est naturellement pourvu des derniers perfectionnements : le gouvernail et le guindeau manœuvrent à la vapeur. L'*Eros* porte cinq embarcations dont une à vapeur, avec machine de Simpson.

Les aménagements intérieurs sont des plus confortables et font honneur au goût de M. le baron Arthur de Rothschild. Le salon est une large et belle pièce, puis viennent la chambre à coucher, le cabinet de travail, le cabinet de toilette, une salle de bains, tous ces appartements particuliers du propriétaire sont installés avec tout le confort désirable.

La salle à manger est vaste et meublée en chêne. A côté, les cabines pour les invités, où tous les objets les plus nécessaires aux usages de la vie sont sous la main ; il n'est guère possible de réunir plus de choses dans un plus petit espace. La cuisine mérite une mention particulière, elle est disposée pour servir aux exigences d'un personnel nombreux.

A l'arrière se trouve le carré des officiers, dont toutes les cabines sont spacieuses et parfaitement aménagées. A l'avant habite l'équipage, dans une vaste salle très propre et bien aérée, chaque matelot a sa couchette et une installation personnelle. Il y a partout sur ce navire un luxe de propreté, de confort, de bien-être qui fait le plus grand honneur au maître.

La machine est une merveille de construction et de fini. Les dimensions des cylindres sont de 0<sup>m</sup>813 et de 1<sup>m</sup>525. La course du piston est de 0<sup>m</sup>915. La coque est entièrement en acier.

Mentionnons aussi la salle d'armes avec ses chassepots, ses sabres d'abordage, et sur le pont six jolis canons tout brillants, et destinés à défendre le navire.

M. le baron Arthur de Rothschild a à son bord plusieurs de ses amis qui partagent avec lui les plaisirs de la navigation. Son équipage se compose d'un capitaine, d'un second, d'un commissaire, d'un maître d'équipage, de deux seconds-mâtres, de douze matelots. Le service de la machine est fait par un mécanicien en chef, trois mécaniciens, six chauffeurs et deux soutiers. La cuisine et les chambres comportent un personnel de huit hommes, ce qui fait un total de trente-huit personnes.

Il règne à bord une discipline toute militaire, M. de Rothschild y tient la main. Il ne veut pas faire du yachting un amusement, il a des visées plus hautes : il essaie, il améliore, il cherche à réaliser tous les perfectionnements qui lui semblent destinés à placer la marine de plaisance au premier rang. C'est un marin dans toute l'acceptation du mot. Il l'est par goût, il a la passion des choses du navire et de la mer et il en parle avec une connaissance parfaite. Depuis près de quinze ans que M. le baron Arthur de Rothschild s'occupe de navigation, il a rendu de réels et sérieux services à notre marine de plaisance. Il ne faut pas voir dans l'*Eros* le caprice ou la fantaisie d'un millionnaire, mais un heureux événement pour le yachting qui possède dans ce navire, le plus grand yacht de plaisance armé en ce moment.

Le costume des matelots de l'*Eros* a quelque ressemblance avec celui des marins français, vareuse bleue

avec le grand col, et sur la poitrine le nom du navire *Eros* brodé en laine rouge. Les officiers sont en veston bleu marine, avec boutons d'or, casquette galonnée, selon la fonction.

Au dessus du pont, on aperçoit une large passerelle. C'est là que se trouve la barre à vapeur et un télégraphe qui donne des ordres à la machine et qui transmet les réponses des mécaniciens. Il est important que ceux-ci répètent les commandements afin qu'il n'y ait pas d'erreur. On conçoit sans peine quels déplorables accidents entraînerait la fausse interprétation d'un ordre. C'est sur cette passerelle qu'un matelot est constamment de quart et veille à la sécurité du navire.

Le *Monde Illustré*, dans son numéro du 20 février, publie, entre autres gravures remarquables, un splendide portrait de S. A. R. la Princesse Amélie d'Orléans, fiancée de S. A. R. le Duc de Bragance, prince héritier de Portugal.

VARIÉTÉS

Lawn-Tennis

L'établissement récent d'un jeu de *Lawn-Tennis* à Monte Carlo motive quelque curiosité parmi un grand nombre de nos lecteurs. Aussi trouveront-ils intéressants les renseignements suivants que nous puisons dans un journal du littoral *Nice-Artistique* :

COMMENT ON JOUE

On décide à pile ou face le choix des camps et le droit de commencer la partie.

Celui qui échoit le droit d'être *hand in* ou *servant*, prend la raquette légèrement, la main déployée, le pouce allongé le long du manche de manière que le manche de la raquette paraisse pour ainsi dire la continuation du bras.

La face de la raquette ne doit être ni parallèle ni perpendiculaire à la terre; mais on l'incline de trois quarts.

Ainsi tenue, ainsi inclinée et dirigée horizontalement, la raquette effleure pour ainsi dire brusquement la balle et lui imprime un rapide mouvement de rotation qui la fait rebondir et trompe l'adversaire sur la direction qu'elle va suivre.

Le sort vous a déclaré *hand in*, vous tenez de la main droite la raquette comme je viens de le dire, et la balle de la main gauche.

Vous avez, supposons-le, choisi le camp droit. Vous allez vous placer sur la ligne de base du camp droit, en tournant l'épaule gauche vers le filet.

Votre adversaire est également à son poste. Vous vous adressez à lui et lui demandez :

— Etes-vous prêt ?

S'il répond oui, vous lâchez la balle que vous tenez de la main gauche et vous la lancez obliquement avec la raquette par dessus le filet dans le camp droit opposé.

L'adversaire ou *ripostant* vous guette, calcule la portée de la balle et se poste de manière à l'attraper et à la renvoyer avec la raquette.

Nous pensons que nos lecteurs comprennent maintenant toute la théorie du jeu de *Lawn-Tennis*. Il ne reste plus qu'à traduire les règles de ce jeu, adoptées par le club de *Marilebone*, de Londres.

RÈGLES DU JEU

1. Le choix des côtés et le droit de servir pendant le premier jeu seront décidés par pile ou face; à la condition que si le gagnant choisit le droit de servir, l'autre joueur aura le choix des côtés, et *vice-versa*. Les joueurs seront placés de chaque côté du filet; le joueur qui le premier lancera la balle sera appelé le *servant*, l'autre le *ripostant*. A la fin de la première partie, le *ripostant* deviendra *servant* et le *servant* deviendra *ripostant*, et ainsi alternativement dans les jeux suivants de la série.

2. Le *servant* se tiendra avec un pied en dehors de la ligne de base, et se servira alternativement du camp de droite et du camp de gauche, en commençant par celui de droite. La balle doit tomber entre le filet, la ligne de service, la ligne centrale et la ligne latérale du camp qui est diamétralement opposée à celui d'où elle est servie, ou sur l'une desdites lignes.

3. C'est une faute si la balle servie tombe dans le filet ou au delà de la ligne de service, ou si elle tombe en dehors du camp, ou dans le camp inoccupé. Une faute ne devra pas être comptée. Après une faute, le *servant* se servira encore du même camp d'où il a servi la faute.

4. Le service ne devra pas être fait à la volée, c'est-à-dire avant que la balle touche à terre.

5. Le servant ne devra pas servir avant que le ripostant ne soit prêt. Si ce dernier tente de retourner le service, il sera considéré comme prêt. Un bon service fait lorsque le ripostant n'est pas prêt annule une faute antérieure.

6. Une balle est *retournée* ou *en jeu* quand elle est renvoyée, par dessus le filet, et avant qu'elle ait touché terre une seconde fois.

7. Quand même la balle touche le filet, le *service* ou *retour* est considéré bon.

8. Le servant gagne un point si le ripostant envoie le service à la volée, ou s'il manque à retourner le service ou la balle en jeu, ou s'il retourne le service ou la balle en jeu, de telle sorte qu'elle tombe en dehors des lignes qui limitent le camp de son adversaire; ou encore s'il perd un point comme il est dit dans la règle 10.

9. Le *ripostant* gagne un point si le *servant* sert deux fautes consécutives, ou s'il manque à retourner la balle en jeu, ou s'il retourne la balle en jeu de telle sorte qu'elle tombe en dehors des lignes qui limitent le camp de son adversaire; ou encore s'il perd un point comme il est dit dans la règle 10.

10. Le joueur perd un point si la balle en jeu le touche lui ou ses vêtements, ou toute autre chose qu'il puisse porter, sauf sa raquette dans l'action de frapper; ou s'il touche ou frappe la balle en jeu avec sa raquette plus d'une fois.

11. Dès que l'un ou l'autre des joueurs aura gagné son premier point, le compte s'appellera 15 pour ce joueur; dès que l'un ou l'autre des joueurs aura gagné son deuxième point, il marquera 30; dès que l'un ou l'autre des joueurs aura gagné son troisième point, il marquera 40; et le quatrième point gagné par l'un ou l'autre joueur lui donne la partie, excepté dans les cas suivants, savoir :

Si chacun des joueurs a gagné trois points, ils compteront chacun deux points seulement, et le premier point gagné par l'un ou l'autre joueur sera marqué à son avantage. Si le même joueur gagne un second point, il gagne la partie; s'il perd le point suivant, le compte reste encore, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'un des joueurs gagne deux points immédiatement après la marque de deux, et alors la partie sera marquée au compte dudit joueur.

12. Le joueur qui, le premier, gagne six parties, gagne une série; excepté dans les cas suivants, savoir : Si les deux joueurs ont gagné cinq parties chacun, le compte est appelé *jeux-à*, et la partie suivante gagnée par l'un ou l'autre joueur est marquée *jeu avantage* pour ce joueur. Si le même joueur gagne la partie suivante, il gagne la série. S'il perd la partie suivante, le compte est encore appelé *jeux-à*; et ainsi de suite jusqu'à ce que l'un ou l'autre joueur gagne les deux parties qui suivent immédiatement le compte de *jeu-à*; il a alors gagné la série.

NOTA. Les joueurs peuvent s'entendre pour ne pas jouer les séries *avantageuses*, mais pour décider la série par la première partie gagnée après les comptes de *jeux-à*.

13. Les joueurs changeront de côté à la fin de chaque série. Quand une série de parties est jouée, le joueur qui était *servant* dans la dernière partie d'une série, sera *ripostant* dans la première partie de la prochaine série.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M<sup>e</sup> LOUIS VALENTIN, notaire à Monaco rue du Tribunal, 2

Le mercredi 3 mars 1886, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Valentin, notaire.

VENTE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE

1<sup>o</sup> D'un terrain à bâtir, d'une superficie de 4,427 mètres, situé à Monaco, quartier de la Colle, divisé en quatre lots :

Le premier lot, d'une contenance de 400 mètres, confronte de l'est à un sentier, du midi au quatrième lot ci-après, de l'ouest au deuxième lot, et du nord à la nouvelle route reliant les frontières est et ouest de la Principauté.

Le deuxième lot, d'une contenance de 400 mètres, confronte de l'est au premier lot, du midi au quatrième lot, de l'ouest au troisième lot, et du nord à la dite nouvelle route.

Le troisième lot, d'une contenance de 350 mètres, confronte de l'est au deuxième lot, du midi et de l'ouest à la Compagnie de P.-L.-M. et du nord à la nouvelle route.

Le quatrième lot, d'une contenance de 275 mètres, confronte de l'est à un sentier, du midi à la rue de la Turbie, de l'ouest au chemin de fer, et du nord aux deux premiers lots.

MISES A PRIX

Premier lot . . . . .	12,000 fr.
Deuxième lot . . . . .	12,000
Troisième lot . . . . .	10,500
Quatrième lot . . . . .	8,310

2<sup>o</sup> Et d'un autre terrain à bâtir, sis à Monaco, lieu dit Castelleretto, d'une superficie d'environ 4,700 mètr., confrontant du midi à la nouvelle route reliant les frontières est et ouest de la Principauté et au chemin de la Turbie, de l'ouest aux propriétés de M. Straforelly et des hoirs Blanc, du nord à la propriété de madame de Vilaine et au chemin de la Turbie, et de l'est à la propriété des hoirs Blanc.

Cet immeuble sera vendu en totalité ou par lots, au gré des amateurs; et la mise à prix aura lieu à raison de 20 fr. le mètre carré pour la moitié ayant façade sur la route, et pour l'autre moitié formant la partie supérieure, à raison de 15 fr. le mètre carré.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, dépositaire du cahier des charges.

1886

TIRS DE MONACO

Concours supplémentaire de tir au pistolet

(TIR AU VISÉ)

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Ce concours commencera le 18 février et sera clos le 31 mars à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront délivrés aux tireurs ayant obtenu le plus haut point dans une série de 7 balles tirées consécutivement, sans écart, dans un carton de concours, à la distance de 16 mètres.

ART. 3. — En cas d'égalité de points, le second rang sera attribué au carton ayant la balle la plus éloignée du centre, c'est-à-dire amenant le numéro le plus faible, ou au carton dans lequel il y aura le plus grand nombre de balles avec le point le plus faible.

ART. 4. — Il est interdit de faire usage de pistolets excédant 11 millimètres et aussi d'armes à double détente.

1<sup>er</sup> Prix: une Carabine et une Médaille d'argent. — 2<sup>e</sup> prix: un Objet d'Art. — 3<sup>e</sup> prix: un Pistolet de tir. — 4<sup>e</sup> prix: une Médaille de bronze.

Concours supplémentaire de tir au fusil de chasse

(CIBLE MOBILE, SANGLIER)

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Ce concours commencera le 18 février et sera clos le 31 mars à 5 heures du soir.

ART. 2. — Les prix seront attribués aux tireurs ayant fait le plus haut point en une série de dix balles, tirées consécutivement au double en 5 passages, distance 27 mètres.

En cas d'égalité de points, le barrage se fera au moyen des séries d'appui.

ART. 3. — Pour rendre les chances aussi égales que possible, les tireurs ne pourront se servir que des armes et des munitions du tir.

1<sup>er</sup> prix: une Carabine et une Médaille d'argent. — 2<sup>e</sup> prix: un Objet d'art. — 3<sup>e</sup> prix: un Pistolet de tir. — 4<sup>e</sup> prix: une Médaille de bronze.

CONDITIONS GÉNÉRALES

A) Dans ces deux concours, les cartons porteront un numéro d'ordre et seront inscrits sur des registres spéciaux par le receveur du tir. — B) Le même tireur ne peut gagner qu'un prix dans chacun de ces concours. — C) Le prix des cartons de concours est fixé à 1 franc, frais de tir à part. — D) Le nombre de séries que peuvent tirer les concurrents n'est pas limité. — E) Pendant la durée des concours, les tirs d'exercice ne pourront avoir lieu qu'autant que les cibles seront libres.

Pour toute demande de renseignements

s'adresser à M. BLONDIN, Secrétariat des Tirs, à Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 février 1886

CANNES, yacht à vapeur <i>Cécile</i> , angl., c. Hayman,	passagers.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	sable.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
LAVAGNA, cutter <i>Francesco R.</i> , ital., c. Giovanni,	ardoises.

Départs du 15 au 21 février 1886

CANNES, yacht à vapeur <i>Cécile</i> , angl., c. Hayman,	passagers.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sur lest.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
NICE, cutter <i>Francesco R.</i> , ital., c. Giovanni,	ardoises

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

les trois livres du CODE CIVIL  
LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
LE CODE PÉNAL  
LE CODE DE COMMERCE

L'ANNUAIRE  
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1886

1 vol. petit in-8°, de 304 pages, cartonné.  
Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

LOUIS NERI

HORLOGERIE, BIJOUTERIE  
Galerie Avenue des Spelugues — Monte Carlo

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS  
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.  
— S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du Continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la LIBRAIRIE CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints  
— Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. —  
5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

BAZAR

MAISON MODÈLE  
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Medaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

COLLÈGE S<sup>T</sup>-CHARLES

MONACO

Sous la direction de Mgr l'Evêque  
Les Classes se font en français.  
Enseignement : Secondaire, Spécial, Primaire.  
Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat.  
Omnibus matin et soir.  
Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

HOTEL DE NICE

Café-Restaurant

MONACO — 9, Avenue de la Gare — MONACO  
LE NEN, Propriétaire

Déjeuner, 3 fr. — Dîner, 4 fr., Vin compris  
BELLES CHAMBRES DEPUIS 2 FR. PAR JOUR

RESTAURANT A LA CARTE. CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

Service public entre Monte Carlo et Nice

BREAKS

DÉPARTS DE MONTE CARLO, place du Casino :  
10 heures matin ; 4 heures soir.

DÉPARTS DE NICE, boulevard du Pont-Neuf, 34 :  
10 heures matin ; 1 heure 1/2 soir.

Prix des places : 3 fr. ; aller et retour, 5 fr.

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, Rue Florestine, Monaco-Condaminé  
dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et fonds de commerce. — Levé de plans. — Projet de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

PLISSONNIER

Pharmacien de la Faculté de Lyon — Successeur de MURATORE  
Rue Louis, à la Condaminé, MONACO

DIMINUTION de PRIX TRÈS IMPORTANTE

APPLICATION DU NOUVEAU TARIF RÉDUIT DE PARIS  
REMISE DE 5 à 10 % SUR LES SPÉCIALITÉS

Renseignements et Conseils gratuits

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ AUX BAIGNEURS ET AUX TOURISTES

PENSION : depuis 10 fr l'hiver — depuis 8 fr. l'été

GOUTTE, RHUMATISME, NÉURALGIES, LYMPHATISME, ANÉMIE,  
SCROFULE, MALADIES DE LA GORGE ET DE LA POITRINE.  
Envoi franco de Notices et Tarifs — S'adresser au Directeur.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 12, 7<sup>me</sup> année (20 février 1886) :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette  
héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La folle nuit

du notaire, par Meryem, dessin de Henry Gerbault. —  
Ouverture du cirque Oller, dessins et légendes de Hy. —  
L'exposition des aquarellistes, par H. de Hem, dessin de F.  
Flameng. — La belle Emsalifer, dessin original de Clément.  
— Emsalifer, par M<sup>me</sup> Omer Pacha. — Chronique mondaine,  
par Montjoye, dessin de Bukowac. — A travers les théâtres,  
par Vert-Vert. — Chronique financière, par Bonconseil. —  
Petites correspondances, par Le Commandeur.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la Mode illustrée offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois ; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnés.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro :

Trois mois, 7 fr. ; — Six mois, 13 fr. 50 ; — Un an, 25 fr.

S'adresser également

soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements

LA REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE — JOURNAL HEBDOMADAIRE

C'est le plus parisien, le plus complet et le plus pratique des journaux de modes : un véritable manuel d'élégance et de distinction, un conseiller à la fois plein de goût et de sagesse. Son succès s'affirme par un fait significatif : actuellement la Revue de la Mode s'imprime en français, en anglais, en espagnol, en portugais, en russe, en hongrois et en hollandais.

Ses modèles pour costumes, toilettes, ouvrages de dames, etc., sont toujours inédits. Des patrons de grandeur naturelle, donnés deux fois par mois gratuitement aux abonnés, mettent celles-ci à même d'exécuter chez elles tous les travaux conformes aux dessins et gravures.

Enfin la partie littéraire de la Revue de la Mode justifie par un charme sain et une irréprochable moralité son titre de Gazette de la Famille.

ABONNEMENTS :

Sans gravures coloriées

Paris, 3 mois : 3 fr. ; 6 mois : 6 fr. ; un an : 12 fr.

Départements et Algérie, 3 mois : 3 fr. 50 ; 6 mois : 7 fr. ; un an : 14 fr.

Etranger (Union postale), 3 mois : 4 fr. ; 6 mois : 8 fr. ; un an : 16 fr.

Avec gravures coloriées

Paris, 3 mois : 6 fr. 75 ; 6 mois : 13 fr. ; un an : 24 fr.

Départements et Algérie, 3 mois : 7 fr. ; 6 mois : 13 fr. 50 ; un an : 25 fr.

Etranger (Union postale), 3 mois : 7 fr. 50 ; 6 mois : 15 fr. ; un an : 30 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat-poste à l'administrateur de la Revue de la Mode, 13 et 15, quai Voltaire, Paris.

En vente, tous les samedis, dans les gares et kiosques de Monaco, Monte Carlo, etc.

LE VOLEUR ILLUSTRÉ, composé comme son titre l'indique de la fleur des articles et des gravures cueillis dans les publications françaises et étrangères, est tout à la fois un recueil de romans et de nouvelles, une revue littéraire et mondaine, un journal d'actualités, etc. Par la plume et par le crayon, il suit pas à pas les événements du jour, les personnalités en évidence, les curiosités de toute nature ; c'est, en un mot, le plus complet, le plus intéressant, le plus honnête, en même temps que le moins cher des journaux populaires illustrés.

Toutes les semaines, un numéro de 16 pages, 48 colonnes, 4 pages d'illustrations sous couverture glacée ; tous les ans, table et couverture annuelle et prime en couleur. — Un an : France, 8 francs ; étranger, 9 francs. — Bureaux à Paris, 18, rue de l'Ancienne-Comédie.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	16	761.3	760.7	760.0	759.7	759.9	10.4	11.8	11.4	10.0				9.7	68
17	58.2	58.4	57.2	60.2	63.5	10.4	12.0	12.4	12.0	12.4	63	SE fort	id.		
18	59.4	59.4	59.8	60.1	60.7	10.3	14.4	13.0	11.4	11.2	62	SE modéré	id.		
19	60.8	61.6	60.8	61.1	61.4	11.4	12.0	12.2	10.2	9.6	69	SE id.	id.		
20	61.4	61.1	60.8	60.7	60.7	10.2	11.4	11.2	10.6	10.4	79	SE id.	couvert, pluie		
21	59.2	59.2	59.3	59.5	60.0	9.6	11.8	10.4	10.4	10.0	74	SE id.	beau		
22	61.3	61.3	61.4	61.7	62.2	10.8	12.0	13.2	12.0	11.2	72	SE id.	id.		
DATES						16	17	18	19	20	21	22			
Températures extrêmes						Maxima	13.7	14.5	16.2	13.5	12.1	12.0	13.5		
						Minima	7.3	8.2	11.0	7.7	8.3	8.5	Pluie tombée : 10 <sup>mm</sup> 7		